

En conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 6 avril 1967, la Chambre suspend sa séance de une heure à deux heures de l'après-midi.

La Chambre reprend l'étude en comité plénier du Bill C-243, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale et, par voie de conséquence, certaines autres lois et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Pilon, appuyé par M. McNulty, il est ordonné,—Que le nom de M. Scott (Danforth) soit substitué à celui de M. Mather sur la liste des membres du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

*(A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés suivant les dispositions de l'article 15(3) provisoire du Règlement)*

*(Bills publics)*

Les ordres numéros 1 à 14 sont appelés et réservés à la demande du gouvernement.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-52, Loi prévoyant l'établissement d'une caisse de secours pour les sinistrés au Canada.

M. Herridge, appuyé par M. Peters, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à 2 h. 30 lundi après-midi.